

Circuit de Frynaudour PR1



Départ / arrivée : Parking salle polyvalente - Distance : 11,5 km - Durée : 3h - Dénivelé en montée : 190m

Conception : Association Racines et Patrimoine - Dessin et création : carteblanche-graphiste.fr

Il est strictement interdit de reproduire ce PDF ou de le publier sur un site web sans autorisation préalable.

Circuit de Frynaudour PR1

Cette balade vous entraîne dans la partie nord de la commune vers le petit port de Goasvilinic. Surplombant le Trieux, le chemin de halage, construit en partie en pierres, vous conduira jusqu'à la confluence avec le Leff où se situent les ruines de l'ancienne forteresse de Frynaudour ou Fry-an-daou-dour (le nez des deux eaux). Le viaduc du chemin de fer, dont les fondations furent réalisées avec des pierres du château, enjambe la vallée du Leff avec en toile de fond les bois de Plourivo. Par l'ancienne voie romaine, vous accéderez au sentier qui suit le Leff en sous-bois et conduit à la chapelle Saint-Maudez. Ce circuit emprunte une partie du GR 341 et parcourt un territoire protégé à de nombreux titres dont la loi Paysage de 1930 qui l'inclut dans une vaste zone de protection du littoral entre Penvénan et Plouha depuis 1974, ou encore pour sa faune et sa flore (ZNIEFF 1).

1 - Point de vue sur le Ménez Bré, point culminant des Côtes-d'Armor (304 m), distant de 20 km.

2 - Vue sur la vallée du Trieux, avec en face la commune de Ploëzal.

3 - Goasvilinic, « Le ruisseau du petit moulin », ancien village de pêcheurs situé sur un méandre très prononcé du Trieux, a connu de profonds aménagements à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. En 1894, la voie de chemin de fer Guingamp-Paimpol est inaugurée, entraînant la chute du port à marée de Pontrieux. Entre 1900 et 1903, la construction d'un barrage permet de créer un bassin long de 2 km, large de 75 m avec un tirant d'eau de 4 m, permettant l'accès du port aux bateaux avoisinant les 1000 tonnes. Sites de pêche au carrelet du saumon jusqu'en 1950.

4 - Vue sur l'entrée de l'écluse avec son bassin rectangulaire de 65 m sur 12 m, profond de 4 m. Les portes et ouvertures de vannes sont actionnées par des vérins hydrauliques. Ici débute le chemin de halage. De nombreux oiseaux de mer (goélands argentés, mouettes, cormorans, aigrettes, hérons cendrés...) se régalaient de vers de vase à chaque marée.

5 - Derrière le pont et le remblai du chemin de fer se trouve l'ancien moulin de Kermodest avec sa retenue.

6 - Un peu avant la confluence, le sentier emprunte le premier fossé barrant l'accès à l'ancienne forteresse de Frynaudour. Il fallait enjamber un deuxième fossé creusé dans la pierre pour entrer dans la forteresse. Entre les fossés se situait la basse-cour (écuries, dépendances).

7 - Un passage à gué, encore visible à marée basse, permettait de traverser le Leff en aval du pont de la voie ferrée, haut de 21 m. Ancienne voie romaine reliant Guingamp à Paimpol.

8 - Bords du Leff. Comme pour le Trieux à Goasvilinic, la marée remonte deux fois par jour jusqu'au lieu-dit Le Houel, situé en amont.

9 - Chapelle Saint-Maudez. Le chevet de l'édifice rectangulaire, orienté est-ouest, est orné d'un fenestrage du XIVe siècle et la porte latérale montre les armoiries de la famille de Roger de Bourblanc-Appreville. Le clocher porte la date de 1885. Vitraux signés Neil Mackenzie (2006).

10 - Le chemin bordé de murets longe une parcelle appelée Ar Gos Voguérérou, « les vieilles murailles ». Lorsqu'ils arrivèrent en Armorique, les Bretons donnèrent ce type de nom aux ruines qu'ils découvraient, vestiges de constructions souvent d'origine gallo-romaine.

11 - L'église Saint-Pierre, reconstruite en 1870 à l'emplacement de l'église du XVe siècle dont elle a gardé le beffroi, a été surmontée en 1893 d'une flèche culminant à 37,50 m. Au levant, la verrière de l'église du XVe siècle représente les prophètes et apôtres des deux testaments. En 2004, dans le jardin public jouxtant l'église, a été érigée une stèle à la mémoire de Paul Antoine Fleuriot de Langle, académicien de marine, scientifique, grand navigateur, commandant de l'Astrolabe dans l'expédition La Pérouse, né en 1744 à Kerlouët en Quemper-Guézennec.

Recommandations aux randonneurs :

**Ne pas s'écarter du chemin balisé ; Ne pas déposer de débris ; Ne pas camper, fumer, ni faire de feu
Ne pas laisser divaguer les chiens ; Respecter la flore, la faune et les cultures
Respecter les activités, les autres usagers et les habitants de l'espace rural**